



GRANDLYON
communauté urbaine

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL DE COMMUNAUTE

Séance du **4 avril 2011**

Délibération n° 2011-2108

commission principale : **proximité et environnement**

commission (s) consultée (s) pour avis :

commune (s) : **Caluire et Cuire**

objet : **Assainissement du quartier du Vernay - Construction d'un réseau et d'une station de relèvement quai Clémenceau - Individualisation complémentaire d'autorisation de programme**

service : **Direction de l'eau**

Rapporteur : Monsieur Colin

Président : Monsieur Gérard Collomb

Nombre de conseillers en exercice au jour de la séance : 156

Date de convocation du Conseil : vendredi 25 mars 2011

Secrétaire élu : Monsieur Marc Augoyard

Compte-rendu affiché le : mercredi 6 avril 2011

Présents : MM. Collomb, Bret, Darne J., Reppelin, Da Passano, Mme Elmalan, M. Buna, Mme Guillemot, MM. Charrier, Daclin, Calvel, Mme Vullien, MM. Kimelfeld, Crimier, Philip, Mme Pédrini, MM. Abadie, Arrue, Mmes Besson, David M., MM. Barge, Passi, Brachet, Charles, Colin, Sécheresse, Desseigne, Mme Dognin-Sauze, M. Crédoz, Mme Gelas, MM. Claisse, Bernard R., Bouju, Blein, Vesco, Rivalta, Assi, Julien-Laferrière, Mme Ait-Maten, MM. Appell, Ariagno, Augoyard, Mmes Bab-Hamed, Bailly-Maitre, Bargoin, MM. Barret, Barthélémy, Mmes Benelkadi, Bocquet, M. Bolliet, Mme Bonniel-Chalier, MM. Bousson, Braillard, Broliquier, Buffet, Mme Cardona, M. Chabert, Mme Chevassus-Masia, MM. Corazzol, Coste, Coulon, Mme Dagorne, MM. Darne J.C., David G., Desbos, Deschamps, Mme Dubos, MM. Dumas, Ferraro, Flaconnèche, Forissier, Fournel, Galliano, Gentilini, Geourjon, Mme Ghemri, MM. Gignoux, Gillet, Giordano, Gléréan, Goux, Grivel, Mme Hamdiken-Ledesert, MM. Havard, Huguet, Imbert Y., Jacquet, Joly, Justet, Kabalo, Mme Laval, M. Lelièvre, Mme Lépine, M. Lévêque, Mme Levy, MM. Llung, Longueval, Louis, Lyonnet, Morales, Nissanian, Ollivier, Mmes Pallega, Perrin-Gilbert, Pesson, MM. Petit, Pili, Plazzi, Quiniou, Mme Revel, MM. Rousseau, Rudigoz, Sangalli, Schuk, Serres, Sturla, Suchet, Terrot, Thévenot, Thivillier, Mme Tifra, MM. Touléron, Touraine, Turcas, Uhlrich, Mme Vallaud-Belkacem, M. Vaté, Mme Vessiller, MM. Vial, Vincent, Mme Yéréman.

Absents excusés : M. Barral (pouvoir à M. Crimier), Mmes Peytavin (pouvoir à M. Plazzi), Frih (pouvoir à Mme Benelkadi), MM. Albrand (pouvoir à Mme Ghemri), Balme (pouvoir à M. Jacquet), Mme Baume (pouvoir à M. Coste), MM. Bernard B. (pouvoir à Mme Vessiller), Chabrier (pouvoir à M. Llung), Mme Chevallier, MM. Cochet (pouvoir à M. Petit), Fleury (pouvoir à M. Bousson), Guimet (pouvoir à M. Suchet), Lambert (pouvoir à M. Kabalo), Lebuhotel (pouvoir à Mme Perrin-Gilbert), Léonard (pouvoir à M. Rousseau), Millet (pouvoir à M. Thivillier), Pillon (pouvoir à M. Grivel), Réale (pouvoir à M. Passi), Roche (pouvoir à M. David G.), Mme Roger-Dalbert (pouvoir à Mme Revel), MM. Vergiat, Vurpas.

Absents non excusés : MM. Genin, Le Bouhart, Muet.

Séance publique du 4 avril 2011**Délibération n° 2011-2108**

commission principale : proximité et environnement

commune (s) : Caluire et Cuire

objet : **Assainissement du quartier du Vernay - Construction d'un réseau et d'une station de relèvement quai Clémenceau - Individualisation complémentaire d'autorisation de programme**

service : Direction de l'eau

Le Conseil,

Vu le rapport du 2 mars 2011, par lequel monsieur le président expose ce qui suit :

Le quartier du Vernay (commune de Caluire et Cuire) est l'un des derniers quartiers non raccordés au système d'assainissement communautaire. Les réseaux existants sur le secteur, situés montée du Vernay, chemin de la Combe et montée Victor Hugo, collectent une partie des eaux usées provenant des habitations et les eaux pluviales de voirie pour les déverser directement dans la Saône. En effet, il n'existe pas de collecteur à l'aval de ces antennes, sous le quai Clémenceau, permettant de ramener ces effluents vers le réseau communautaire en rive gauche de la Saône.

De plus, les habitations et établissements (par exemple l'établissement scolaire Ombrosa ou l'Institut du travail social) situés sur le quai Clémenceau sont pour la plupart équipés de dispositifs d'assainissement autonome dont les performances épuratoires sont, pour certains, insuffisantes.

L'objectif du projet est donc de supprimer les rejets directs, sans traitement, dans la Saône et ainsi contribuer à l'amélioration de l'assainissement du quartier du Vernay, soit environ 2 000 équivalents habitants.

Afin de se mettre en conformité avec la réglementation, plusieurs scénarii de raccordement des eaux usées provenant du quartier du Vernay au réseau d'assainissement de Pierre Bénite ont été étudiés.

Pour ce faire, diverses pré-études de diagnostic ont été conduites. Ces études, ayant fait l'objet d'une première individualisation d'autorisation de programme, ont permis de retenir la solution la plus adaptée aux caractéristiques et enjeux du site. Ce scénario d'aménagement se décompose comme suit :

- mise en place d'un réseau principal de collecte gravitaire sous le quai Clémenceau et réalisation des collecteurs sous les antennes adjacentes (montée du Vernay, chemin de la Combe et montée Victor Hugo),
- création d'une station de refoulement des eaux usées (implantée sur le site du lycée Ombrosa - négociations foncières en cours) pour leur renvoi dans le réseau de Pierre Bénite existant,
- aménagement d'organes techniques aux jonctions pour la répartition des débits.

Le coût global de l'opération est estimé à 6 280 000 € HT. L'importance des investissements à réaliser est expliquée par les difficultés techniques de réalisation, la topographie et la situation des aménagements à réaliser. Ces opérations seront menées en maîtrise d'œuvre interne par les services de la direction de l'eau.

Aujourd'hui, au terme des études préalables, une solution réaliste a pu être mise en exergue. Cependant, un ensemble d'études techniques complémentaires reste à être mené pour alimenter les études d'avant projet et projet à venir. Il s'agit notamment d'études géotechniques, de sondages et levés topographiques, d'une étude qualitative des effluents, d'une étude environnementale et d'une étude de pollution des sols.

Les compléments obtenus grâce à celles-ci permettront d'affiner la conception définitive des aménagements, d'avoir un chiffrage fiable des travaux et d'intégrer dans le dossier de consultation des entreprises l'ensemble des informations nécessaires à la bonne exécution des travaux.

Ce projet a déjà fait l'objet d'une individualisation partielle d'autorisation de programme, par délibération n° 2007-4131 du 2 mai 2007 pour un montant de 100 000 € HT.

Le présent rapport concerne l'individualisation complémentaire d'autorisation de programme pour un montant de 180 000 € HT en dépenses afin d'assurer la réalisation des études techniques complémentaires, les missions réglementaires et acquisitions foncières.

Ces études techniques et travaux sont susceptibles d'être subventionnés par l'Agence de l'eau Rhône-Méditerranée et Corse. Une individualisation d'autorisation de programme en recettes sera alors proposée lors du solde de l'individualisation d'autorisation de programme ;

Vu ledit dossier ;

Où l'avis de sa commission proximité et environnement ;

DELIBERE

1° - Approuve la poursuite de l'opération visant à réaliser un système d'assainissement collectif au sein du quartier du Vernay à Caluire et Cuire.

2° - Décide l'individualisation complémentaire de l'autorisation de programme globale C4 - Gérer le cycle urbain de l'eau sur le long terme sur l'opération n° 1456 individualisée le 2 mai 2007.

Le montant total de l'autorisation de programme individualisée est complété pour un montant supplémentaire de 180 000 € HT en dépenses à la charge du budget de l'assainissement, répartis selon l'échéancier suivant :

- 142 000 € pour 2011,
- 28 000 € pour 2012,
- 10 000 € pour 2013.

Le montant total de l'autorisation de programme individualisée est donc porté à 280 000 € HT en dépenses.

Et ont signé les membres présents,
pour extrait conforme,
le président,
pour le président,

Reçu au contrôle de légalité le : 6 avril 2011.